

L'Ajournement

Les associations féminines jouent un rôle vital dans la société canadienne. Elles ont besoin d'un financement stable et elles le méritent. Je ne crois pas que le gouvernement comprenne que les associations féminines canadiennes sont différentes des associations féminines étrangères. Ce ne sont pas des organisations comme il en existe aux États-Unis ou en Europe. Elles accomplissent une tâche extrêmement importante et contribuent à l'évolution du Canada. Elles permettent à des femmes de tous les milieux de se côtoyer: femmes de la ville et de la campagne, syndiquées et non-syndiquées, travailleuses à plein temps, au foyer ou sur le marché du travail, femmes des minorités visibles, autochtones et personnes handicapées. Ces organismes constituent une force unificatrice.

Le mouvement féminin jouit d'un énorme appui parmi la population canadienne. Hommes et femmes y voient une expérience positive, un changement social qui leur paraît avantageux. Quelques petits groupes sans importance voudraient faire croire que ce mouvement n'englobe que des groupes marginaux qui ne représentent pas la vaste majorité des femmes. Or, rien n'est plus faux. Au contraire, ces organismes accomplissent de grandes choses et les Canadiens en reconnaissent la valeur.

Il y aurait un meilleur moyen de financer l'action des femmes: la fiscalité. Il faudrait établir un crédit d'impôt à cette fin. En remplissant leur déclaration annuelle, qui prévoit entre autres un crédit d'impôt pour enfants, les contribuables pourraient accorder une certaine somme aux organisations féminines. Il conviendrait qu'on le fasse aussi pour d'autres organismes sans but lucratif dans des domaines comme la culture, l'écologie, qui contribuent à faire progresser la société canadienne. Il est plutôt incongru de voir le gouvernement subventionner ses propres groupes de pression. Il serait beaucoup plus sain que les citoyens choisissent eux-mêmes les organismes qu'ils veulent soutenir.

• (2225)

Dans le cadre de cette nouvelle affectation des fonds, le gouvernement jouerait le rôle d'un comptable qui suit les directives de ses clients, les contribuables. Cette formule me semble fort souhaitable. Elle pourrait devenir la base d'un financement stable et, naturellement, nous voulons le voir augmenter dans ce secteur crucial et qui profite tant au Canada. Loin d'un système semblable, hélas, nous avons un gouvernement avare de reconnaissance. Nous faisons face à une véritable crise, en effet, et c'est demain seulement que le secrétaire d'État (M. Bouchard) va enfin s'entretenir avec les représentantes d'une soixantaine d'organisations féminines. On les fait venir à Ottawa pour discuter d'une crise qui n'aurait jamais dû avoir lieu, et les frais de transport de \$70,000 représentent une somme supérieure à ce que bon nombre de ces organisations touchent normalement à titre de financement.

En terminant, je prie le gouvernement de veiller à ce que le mouvement féminin, si avantageux pour le Canada, puisse compter sur un financement stable et suffisant.

[Français]

Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée de Broadview—Greenwood (M^{me}

McDonald) s'inquiète à savoir si les groupes de femmes qui ont reçu un appui financier du programme de la femme l'an dernier recevront le même appui encore cette année.

Plusieurs facteurs doivent être considérés par le Secrétariat d'État dans la détermination des groupes qui recevront l'aide du gouvernement, pour quels objectifs et à quels niveaux.

Plusieurs facteurs doivent être considérés.

[Traduction]

Les réalisations antérieures de ces groupes sont importantes. Dans quelle mesure ont-ils atteint leurs objectifs l'année dernière? Quelles sont leurs priorités pour l'année à venir et à quel point s'accordent-elles avec celles du programme de la femme? Le nombre de demandes reçues des divers secteurs financés est bien sûr une autre variable à considérer, de même que les sommes qu'il est possible d'affecter aux subventions.

[Français]

Comme les députés de cette Chambre le savent, tous les ministères sont pressentis pour contribuer à la réduction du déficit en procédant à certaines coupures dans leurs budgets.

[Traduction]

Le secrétaire d'État tenait énormément à ce que le programme de la femme de son ministère ne subisse pas d'importantes coupures, à cause du rôle absolument essentiel qu'il joue dans la promotion des femmes, sans compter sa fonction de catalyseur, qu'aucun autre programme ne peut assurer.

[Français]

Le ministre s'est commis largement pour assurer que les coupures dans le programme de la femme ne seront pas sévères, avec pour résultante que la coupure ne sera que de 5 p. 100, ce qui est sûrement raisonnable si l'on considère que la réduction du déficit est une priorité de notre gouvernement tout comme l'est l'avancement de la condition féminine.

Le 26 juin, le secrétaire d'État rencontrera les représentants de 58 groupes de femmes pour discuter des moyens de minimiser les effets de cette coupure. L'engagement de notre gouvernement pour promouvoir le statut de la femme est certes important. Le programme de la femme est un excellent véhicule pour la diffusion des sujets d'intérêt de la femme et le développement de son autonomie et des conditions économiques auxquelles elle a à faire face.

[Traduction]

Maintenant que le budget du programme est connu, il sera possible de prendre des décisions au sujet des nombreuses demandes justifiées qui ont été reçues. Je crois savoir que le programme a financé plus de 700 organisations l'année dernière, dans divers secteurs: violence contre les femmes, autonomie financière, Charte des droits, et domaines juridique, culturel, éducatif et de la santé.

[Français]

Il est clair, monsieur le Président, comme je l'ai souligné, que le secrétaire d'État a l'intention de continuer à appuyer vigoureusement les organisations des femmes au Canada.